

Paroisses et formation

La formation des adultes constitue l'activité principale du secteur Paroisses et formation. Parmi les prestations qu'il offre, citons les cours, les séminaires, les séances d'information, les consultations les plus diverses, ainsi que l'élaboration de bases et de documentations sur divers thèmes. Ce secteur fait en quelque office de «centre de services» pour les paroisses des Églises réformées Berne-Jura-Soleure.

Point de contact et d'information des paroisses et des arrondissements ecclésiastiques, le secteur forme et soutient les autorités ecclésiastiques et leurs collaboratrices et collaborateurs; par ailleurs, il encourage le travail bénévole.

Le secteur comprend les deux services **Paroisses** et **Questions de société**.

L'aumônerie universitaire réformée (EUG) lui est affiliée. Cette aumônerie accueille dans ses locaux les étudiantes et les étudiants, ainsi que d'autres groupes ecclésiastiques, culturels et politiques. Elle propose un programme de manifestations diversifié destiné aux étudiantes et aux étudiants.

Églises réformées Berne-Jura-Soleure
Paroisses et formation, Schwarztorstrasse 20, case postale 6051,
3001 Berne, téléphone 031 385 16 16, télécopieur 031 385 16 20,
courriel: bildung@refbejuso.ch, Internet: www.refbejuso.ch

OeTN-Migrations

À l'article 2 de sa Constitution, notre Église affirme que «...la Parole de Dieu s'étend à tous les domaines de la vie publique tels que l'État, la société, l'économie, la culture. Elle combat tout injustice et lutte contre la misère matérielle et morale dans ses causes et dans ses manifestations».

L'Église inclut dans cette mission les personnes étrangères qui vivent sur son territoire et au-delà; elle partage l'effort que ces personnes accomplissent afin de pouvoir mener leur vie dans la dignité. Deux services ont été créés à cet effet:

Oecuménisme et Terre nouvelle (OeTN)

Ce service a pour tâche d'assurer que les relations avec les Églises, les organisations et les mouvements dans le Nord comme dans le Sud engagent mutuellement les deux parties. Il veut rendre visible l'Église universelle au niveau du canton, de la région, de chaque paroisse, et il encourage le dialogue interreligieux, les contacts œcuméniques et la politique d'aide au développement au sein de notre Église et dans la société. C'est dans ce but qu'il collabore avec l'œuvre missionnaire suisse MISSION 21, la Fédération des Églises protestantes de la Suisse, le Conseil œcuménique des Églises et l'Alliance réformée mondiale. Inversement, le service OeTN transmet à notre Église les impulsions qui viennent de ces institutions.

Migrations

L'analyse de la situation en matière de politique migratoire, la promotion de l'intégration des nouveaux arrivants et l'engagement en faveur d'une politique du droit d'asile et des réfugiés plus équitable, telles sont les tâches de ce service, qui doit aussi favoriser la compréhension pour les personnes étrangères et lutter contre les résistances et les peurs de tout ce qui est étranger.

Depuis de longues années, ces deux services entretiennent des relations partenariales privilégiées avec les régions suivantes: sud de l'Afrique, Israël/Palestine, Guatemala et Sri Lanka.

Églises réformées Berne-Jura-Soleure
OeTN – Migrations, Speichergasse 29, 3011 Berne,
Téléphone 031 313 10 10, télécopieur 031 313 10 11/12,
courriel: oeme@refbejuso.ch ou fami@refbejuso.ch,
Internet: www.refbejuso.ch

Diaconie

Diaconie est synonyme d'application pratique de la dimension sociale de l'Évangile dans le quotidien social et politique. En sa qualité de service mandaté par l'Église nationale, le secteur Diaconie agit dans des domaines aussi divers que la diaconie, l'assistance spirituelle, les consultations, le soutien aux collectivités publiques et la politique sociale.

Une équipe de spécialistes divers travaille le plus souvent possible sur une base œcuménique et s'associant aux institutions et organisations ecclésiastiques, privées et publiques.

Le service Bases, services, réseaux

accompagne les paroisses, les collaboratrices et les collaborateurs ecclésiastiques et les autorités, ainsi que les groupements intéressés par les tâches et les questions qui relèvent de la diaconie. Ce service contribue à assumer des tâches locales et régionales et à les mettre en réseaux. Il soutient la mise en place de prestations de service, accompagne des projets et, grâce à une offre préventive, il contribue à ménager les ressources et les points forts de médiatrices et de médiateurs, ainsi que de groupes et de collectivités publiques. Le service Diaconie est partenaire du Centre Social Protestant (CSP) de Moutier.

Le service **Coordination, consultations, assistance spirituelle** coordonne l'aumônerie dans les établissements hospitaliers et de soins, dans les établissements carcéraux, ainsi que celle des centres régionaux de consultation «couples et familles» de la partie germanophone du territoire de l'Église; cette coordination est complétée par des consultations et des médiations juridiques.

L'équipe dirigeante de la paroisse des sourds et des malentendants, qui regroupe des personnes handicapées de l'ouïe de toute la partie alémanique de l'Église, est elle aussi rattachée à ce service. Ce service assure les relations publiques et propose ses prestations aux organisations et institutions ecclésiastiques, publiques et privées. Tous les domaines d'activité du secteur ont en commun l'engagement social et politique de l'Église dans l'intérêt des personnes défavorisées et l'engagement en faveur d'une société juste, humaine et équitable et conviviale.

Églises réformées Berne-Jura-Soleure
Diaconie, Schwarztorstrasse 20, case postale 5461,
3001 Berne, téléphone. 031 385 17 17, télécopieur 031 385 17 20,
courriel: sozdiakonie@refbejuso.ch, Internet: www.refbejuso.ch

Catéchèse

Le secteur accompagne et soutient les paroisses dans l'accomplissement de leurs tâches au niveau de la formation religieuse et de l'encadrement des enfants et des jeunes. Il soutient également les écoles dans leur tâche de communication de contenus religieux et éthiques. Les prestations s'inspirent du message libérateur de l'Évangile; elles sont fondées théologiquement et sont axées sur les besoins des autorités et des collaboratrices et collaborateurs dans les paroisses, ainsi que sur ceux du corps enseignant des écoles.

Le secteur se subdivise en trois services spécialisés:

- **Formation et accompagnement de la nouvelle catéchèse**
- **Formation des catéchètes**
- **Centre de documentation catéchétique**

Le secteur est chargé des tâches suivantes:

- Direction des projets de la nouvelle catéchèse dans les arrondissements ecclésiastiques
- Consultations et supervisions pour équipes et autorités
- Formation des catéchètes (en français et en allemand)
- Formation de collaboratrices et de collaborateurs de catéchèse
- Formation continue de toutes les personnes impliquées dans le nouveau catéchisme (en français et en allemand)
- Formation continue des collaboratrices et des collaborateurs qui travaillent avec les enfants et avec les jeunes dans le cadre de l'Église
- Formation continue et accompagnement des personnes impliquées dans le travail avec les familles et les parents
- Formation continue et accompagnement dans le domaine de la catéchèse des handicapés au sein de l'Église
- Offres bibliographiques, d'unités d'enseignement et d'autres auxiliaires pour l'enseignement
- Exploitation des centres de documentation catéchétiques pour l'enseignement religieux et éthique à Tramelan (CREDOC), Thoune et Bienne. Collaboration avec le Centre de documentation cantonal (prêt de matériel didactique et consultations).

Églises réformées Berne-Jura-Soleure
Catéchèse, Helvetiaplatz 4, 3005 Berne,
Téléphone 031 350 85 85, télécopieur 031 350 85 80,
courriel: katechetik@refbejuso.ch,
Internet: www.refbejuso.ch/katechetik

Théologie

Le secteur Théologie élabore les bases de décision théologiques pour le Conseil synodal, les paroisses et le parlement de l'Église (Synode). L'ouverture au sens d'une théologie plurielle constitue une caractéristique essentielle de notre Église, qui se trouve en dialogue permanent avec l'acte fondateur de notre foi – la Bible –, la tradition et les autres types de foi et de confessions. C'est de cette forme de communication et d'encouragement à la compréhension réciproque qu'est responsable le secteur Théologie. L'une de ses tâches principales consiste dès lors à observer les formes et les orientations de la foi sur le territoire de l'Église, à offrir un accompagnement à la fois bienveillant et critique des tendances et des évolutions, ainsi que, le cas échéant, à commenter l'actualité. Par ailleurs, le secteur Théologie accompagne celles et ceux qui cherchent conseil ou les renvoie aux instances et aux services de consultation spécifiques reconnus par l'Église nationale.

Le secteur Théologie est coresponsable de la Formation pratique préparant au ministère pastoral et de la formation continue des pasteurs et des pasteurs.

Il est donc en contact avec les ministres dans les paroisses, avec la Pastorale, mais aussi avec la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques du canton de Berne, puisque la majorité des ministres de notre Église sont employés par l'État. L'École préparatoire de théologie de Berne (KTS) est rattachée à ce secteur, qui est en contact permanent avec la faculté de théologie catholique-chrétienne-évangélique de l'Université de Berne (CE-Theol), lieu de formation d'une grande partie de nos ministres.

Structure du secteur Théologie:

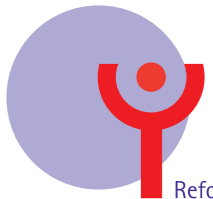
- **Service de théologie**
- **Service de formation continue**

Les institutions suivantes sont rattachées au secteur

- KTS (École préparatoire de théologie de Berne)
- Représentation KOPTA mandaté par l'Église

(KOPTA = Service de coordination pour la formation théologique pratique à la faculté CETheol de l'Université de Berne)

Églises réformées Berne-Jura-Soleure
Secteur Théologie, Bürenstrasse 12, case postale, 3000 Berne 23,
Tél. 031 370 28 28, fax 031 370 28 90,
courriel: theologie@refbejuso.ch, Internet: www.refbejuso.ch



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn

Églises réformées
Berne-Jura-Soleure

refbejuso

| où | quoi | comment |



Bienvenue!

Chère lectrice
Cher lecteur

Nous vous invitons à feuilleter notre brochure afin de découvrir la vaste palette des prestations proposées par les Services généraux des Églises réformées Berne-Jura-Soleure. Ces services remplissent une triple fonction au sein de notre Église nationale.

Ils sont tout d'abord ce qu'on pourrait appeler l'administration des Églises réformées Berne-Jura-Soleure. Une centaine de personnes travaille en effet pour le compte du Synode et du Conseil synodal. Le Synode est le parlement de notre Église, le Conseil synodal en assure la direction. Administration, dans ce contexte, est tout sauf synonyme de bureaucratie. Les Services centraux constituent le reflet de la diversité d'Évangile. Ils sont conçus pour s'adresser à toute la population: aux enfants et aux adolescents, aux jeunes et aux moins jeunes, aux hommes et aux femmes, aux proches et aux moins proches, à ceux qui sont sous les feux de la rampe comme à ceux qui sont en marge de la société. Personne n'est exclu.

Ensuite, les Services généraux sont là pour soutenir les 231 paroisses et les 21 arrondissements qui constituent le territoire de notre Église, qui est bilingue. Ce territoire s'étend du Grimsel à l'Ajoie, de Schangnau au lac de Neuchâtel, du col du Pillon à la Haute-Argovie et à Soleure. L'engagement est grand et le travail porte loin.

La présence publique des Services généraux est l'une des tâches de notre Église. Les Services généraux mettent leurs compétences et leur engagement au service d'une vie communautaire harmonieuse, en quête de justice et de paix, à nos portes comme au loin. Dans ce but, ils s'associent aux institutions publiques et d'intérêt général et agissent en commun avec les autres Églises, dans un esprit placé sous le signe de œcuménisme, marqué par le dialogue interreligieux et interculturel.

Au nom du Conseil synodal, je vous souhaite une cordiale bienvenue dans notre Église.

Samuel Lutz
Président du Conseil synodal

Le territoire de l'Église

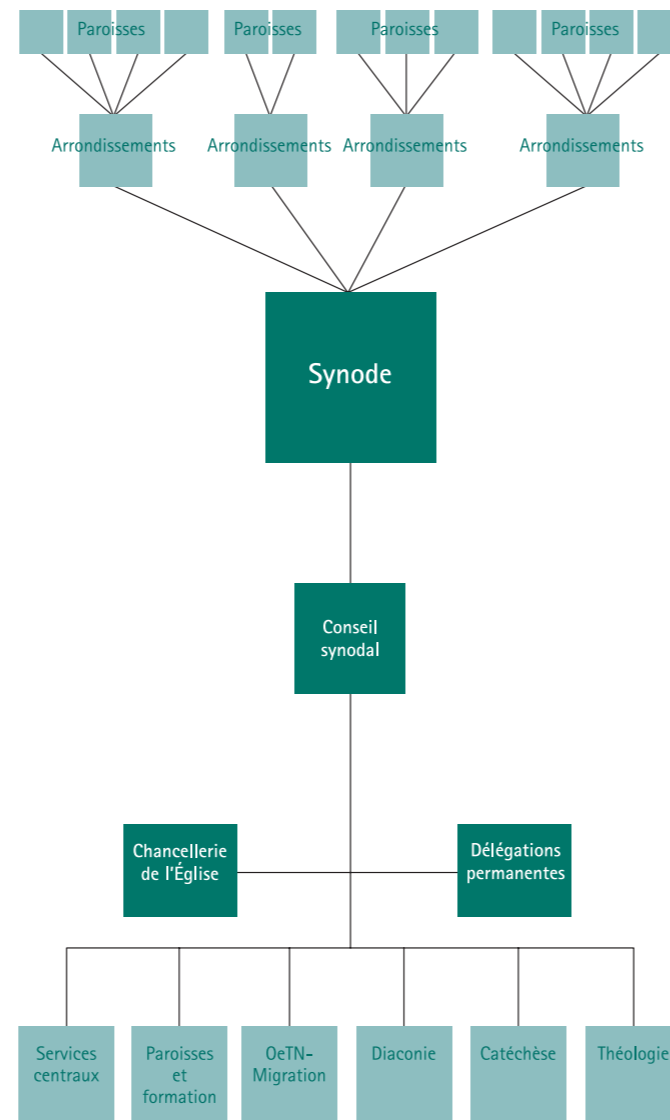


Le territoire des Églises réformées Berne-Jura-Soleure comprend 217 paroisses et trois paroisses générales (Berne, Bienne, Thoun) dans le canton de Berne, huit paroisses dans le sud du canton de Soleure, ainsi que les trois paroisses réformées du canton du Jura.

Au total, les Églises réformées Berne-Jura-Soleure comptent 686 000 membres (635 000 dans le canton de Berne, 8 800 dans le canton du Jura et 42 380 dans le canton de Soleure).

Ce territoire est subdivisé en 21 arrondissements: Interlaken-Oberhasli, Frutigen-Bas-Simmmental, Haut-Simmmental-Gessenay, Thoun, Sefligen, Schwarzenbourg, Berne-Ville, Bolligen, Köniz, Zollikofen, Konolfingen, Haut-Emmental, Berthoud-Fraubrunnen, Haute-Argovie, Laupen, Aarberg, Büren, Seeland, Bienne, Jura, Soleure.

Organisation



Les Églises réformées Berne-Jura-Soleure

L'Église réformée évangélique du canton de Berne – Jura est une collectivité publique dotée de la personnalité juridique. Elle compte parmi les communautés religieuses reconnues par le Canton de Berne, à côté des Églises catholique romaine et catholique chrétienne, et des Communautés juives.

L'Église nationale réformée ne dépend toutefois pas de l'État; institution indépendante, elle a ses propres organes: un Synode (parlement) composé de 200 membres et un Conseil synodal (gouvernement) qui compte sept membres.

Par analogie au Canton et à sa Constitution cantonale, l'Église nationale dispose d'un fondement juridique propre, la Constitution de 1946, sur laquelle se basent les autres textes législatifs.

La présence de l'Église bernoise sur le territoire du canton de Soleure a des raisons historiques. Depuis la Réforme, les relations entre Soleure et Berne sont réglées par des traités intercantonaux. Aujourd'hui, c'est le traité de 1958 qui s'applique. Les huit paroisses du sud du canton de Soleure restent affiliées à l'Église bernoise: lors d'un scrutin populaire tenu en 2001, elles ont refusé de se rallier à l'Église cantonale soleuroise.

Depuis la création du Canton du Jura en 1978, l'Église réformée évangélique de la République et Canton du Jura est elle aussi liée à l'Église bernoise. Les relations entre les deux institutions sont régies par une convention passée entre le Canton de Berne et l'Église bernoise ainsi qu'avec celle du Jura. Ensemble, l'Église bernoise et l'Église jurassienne forment l'Union synodale Berne-Jura. Un grand nombre de tâches de l'Église réformée sont aujourd'hui accomplies par cette union synodale intercantonale.

L'institution se nomme Églises réformées Berne-Jura-Soleure pour montrer clairement que le territoire de l'Église comporte une partie du canton de Soleure et le canton du Jura.

Les Églises réformées Berne-Jura-Soleure sont (entre autres) membres du Groupe de travail des Églises du canton de Berne et de la «Conférence interconfessionnelle des Églises nationales bernoises et des communautés juives du canton de Berne». Au niveau national, elles sont affiliées – comme toutes les autres Églises réformées nationales – à la Fédération des Églises protestantes de la Suisse.

Le Conseil synodal et la Chancellerie de l'Église

Le **Conseil synodal** est l'organe exécutif des Églises réformées Berne-Jura-Soleure. Il se compose de sept membres, qui, chacun, dirigent un département: Présidence, Services centraux, Paroisses et formation, OeTN-Migration, Diaconie, Catéchèse, Théologie. Le président occupe sa fonction à plein temps, les autres membres sont engagés à temps partiel. Le Conseil synodal, qui se considère comme une autorité collégiale, siège pendant un jour à un rythme bimensuel. Il prend des décisions d'ordre stratégique et concernant la politique ecclésiastique. Les membres du Conseil synodal sont élus par le parlement de l'Église (Synode) pour une législature de quatre ans.

La **Chancellerie de l'Église**, affiliée au Conseil synodal, est dirigée par le chancelier de l'Église. Elle se compose du Service de la communication, du Service juridique et du Service de chancellerie. Y sont rattachées les délégations permanentes: Jura et CER, Soleure, Église et État, Questions féminines, Planification. La Chancellerie fournit les bases de décision au Conseil synodal, le décharge des tâches administratives et veille au déroulement correct des affaires ainsi qu'au respect des délais.

Le Chancelier de l'Église assure le lien avec les responsables des six secteurs de l'administration (Services centraux, Paroisses et formation, OeTN-Migration, Diaconie, Catéchèse, Théologie) et avec le Synode.

Le **Synode** est l'organe législatif des Églises réformées Berne-Jura-Soleure. Les deux cents membres de ce parlement se réunissent en session en règle générale deux fois par année, à l'Hôtel du Gouvernement de Berne. Les membres du Synode sont les délégués des paroisses et des arrondissements ecclésiastiques. Ils sont élus pour une législature de quatre ans. La répartition des sièges entre les 21 arrondissements se fait proportionnellement aux chiffres du recensement démographique.

Églises réformées Berne-Jura-Soleure
Conseil synodal, Bürenstrasse 12, case postale, 3000 Berne 23,
Téléphone 031 370 28 28, télécopieur 031 370 28 90,
courriel: synodalrat@refbejuso.ch
Chancellerie de l'Église, Bürenstrasse 12, case postale, 3000 Berne 23,
Téléphone 031 370 28 28, télécopieur 031 370 28 90,
courriel: kirchenkanzlei@refbejuso.ch, Internet: www.refbejuso.ch

Les Services centraux

Le secteur **Services centraux** est chargé des tâches administratives des Églises réformées Berne-Jura-Soleure et des Services généraux. Il est responsable du personnel, des finances et des comptes, de l'informatique et de la traduction.

Le service **Personnel/Informatique/Administration générale/Tra-duction** est responsable de la gestion et de l'administration du personnel. Il contribue à la politique du personnel et il assiste le Conseil synodal dans toutes les décisions en matière de personnel. Il est également responsable de l'acquisition, de l'exploitation, de l'entretien et de l'élargissement du système informatique. Il gère la vaste palette des prestations de service informatisées et organise des formations. Le service comprend en outre l'administration générale avec la réception, le central téléphonique, le traitement du courrier et l'imprimerie. Le service de traduction, pour sa part, effectue les travaux exigés par le Synode, le Conseil synodal, la Chancellerie de l'Église et les secteurs.

Le service **Finances** gère les finances et la comptabilité. Ses tâches comprennent le trafic des paiements, la gestion des biens, le budget, le controlling, la planification financière et des projets.

Ces deux unités offrent leurs services au Conseil synodal, à la Chancellerie de l'Église et aux secteurs de l'administration, mais aussi aux paroisses et à d'autres organes et organisations ecclésiastiques.

Églises réformées Berne-Jura-Soleure
Services centraux, Bürenstrasse 12, case postale, 3000 Berne 23,
Téléphone 031 370 28 28, télécopieur 031 370 28 90,
courriel: zd@refbejuso.ch, Internet: www.refbejuso.ch

